



Siège Social : Brayes, 21 chemin le travers
12300 Saint-Santin

Téléphone : 0565640791
Télécopie : 0565640796
e.mail : sarl.gratacap@orange.fr

SARL au capital de 700 000€
R.C. RODEZ B 394 220 370
Dom. Banc. C.R.C.A. DECAZEVILLE 00032134020
N° siret :394220370 00024
N° TVA intra : FR68394220370

Facture N° FC_044762

DATE	CLIENT	PAGE
31/05/2025	087946	Page 1 / 1

GAEC DU MAS DE BREL

46160 ST SULPICE

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
MOTODIVERS	KIT MEMBRANES GND72	1	16,96	16,96	8
MOTODIVERS	FILTRE A AIR 20083	1	25,49	25,49	8
MOTODIVERS	CHAMBRE A AIR 15X600X6	1	6,56	6,56	8
MOTODIVERS	JOINT DE CUVE 693981	1	5,34	5,34	8
U1R32	BATTERIE 12V - AGM 32 AMP +D	1	46,86	46,86	8

CA Figeac
n° 1694451
le 27.10.2025

CONDITIONS DE REGLEMENT				BASES HT	% TVA	MT TVA	TOTAL H.T.	
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE	8	101,21	20,00%	20,24	101,21
1	121,45	Chèque	31/05/25				TOTAL TVA	20,24
							TOTAL TTC	121,45
							ACOMPTE	0,00

NET A PAYER : 121,45 EUR

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.